

Batla Minerals
Société Anonyme au capital de 5.350.000 €
Immeuble le Solar 1
ZAE Le Monestié – 3 Avenue de l’Occitanie
34760 Boujan sur Libron

RCS Béziers B 493 056 162

Rapport du Conseil d’Administration du 6 août 2010
à l’Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2010

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l’effet notamment de vous demander d’approuver les comptes de l’exercice clos le 31 mars 2010.

Les convocations prescrites par la loi ont été régulièrement effectuées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

1.1 Situation et activité du groupe Batla Minerals

1.1.1 Faits marquants

Les conditions de marché de l’industrie du diamant, qui s’étaient fortement dégradées depuis la fin de l’année civile 2008 avec un recul considérable du prix des pierres brutes, ont marqué un redressement sensible au cours des derniers mois de l’exercice clos le 31 mars 2010. Ce rebond s’est traduit par une hausse de la demande de pierres ainsi qu’une meilleure appréciation de la valeur du diamant, à des niveaux tarifaires qui demeurent encore toutefois inférieurs à ceux qui prévalaient début 2008.

Ces paramètres, conjugués aux efforts soutenus de l’exploitation à Letseng par la filiale Alluvial Ventures, ont permis à cette dernière de bénéficier de nouveaux investissements, permettant ainsi d’accroître sa productivité.

Par ailleurs, le Groupe a concentré une grosse énergie pour obtenir une participation significative dans la concession minière diamantifère de Kao, au Lesotho.

L'acquisition des droits de cette concession s'est effectuée par le biais de la société Namakwa Batla Diamonds, coentreprise créée pour cette occasion et détenue par les sociétés Batla Investment Holdings (filiale à 100 % de Batla Minerals S.A.), Namakwa Diamonds Ltd, le Gouvernement du Lesotho et certains acteurs économiques du Lesotho.

Ce projet s'inscrit dans la volonté du Groupe d'exploiter des sites miniers diamantifères à haute valeur ajoutée, corroboré par le fait que le site minier de Kao présente le plus important filon de Kimberlite du Lesotho et le 4^{ème} plus important de toute l'Afrique australe.

1.1.2 Activités du Groupe

1.1.2.1 Activité « Diamant »

- **Site de Letseng (Lesotho)**

Le site de Letseng où exploite la société Alluvial Ventures (Pty) Ltd, a généré l'intégralité du Chiffre d'Affaires pour l'exercice clos au 31 mars 2010.

L'activité s'est maintenue à un rythme élevé et des décisions d'investissements ont été prises pour installer du matériel permettant d'accroître la productivité du site, à savoir :

- l'installation d'un circuit de concassage (« crusher ») pour pouvoir traiter de la « kimberlite dure » ;
- la mise en place de 3 « Flow-sorts » (séparateurs de diamants à rayons et réagissant à la fluorescence) pour obtenir un tri final d'une meilleure fiabilité.

L'activité générée par la société Alluvial Ventures a permis d'extraire 14.414 carats sur l'exercice clos le 31 mars 2010 soit une diminution de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

Les données sont reprises dans le tableau ci-après :

Période	Exercice Clos le 31 mars 2009					Exercice Clos le 31 mars 2010				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Nbre de Tonnes	559.956	574.606	476.291	515.349	2.126.202	553.954	599.626	419.298	576.206	2.149.084
Carats	4.855	5.106	3.222	3.375	16.557	3.847	4.505	3.081	2.981	14.414
Teneur / 100 Tonnes	0,867	0,888	0,676	0,654	0,78	0,69	0,75	0,73	0,52	0,67

Le Chiffre d'Affaires s'est établi à **5.008 K€** au 31 mars 2010 contre 6.660 K€ lors de l'exercice précédent, soit un recul de 24,8 %.

- **Site de Windsorton (proche de Kimberley)**

Ce site qui regroupe les activités d'extraction de diamants alluvionnaires, dénommés sous les noms de « Erf 1 », « Morrisdraai » et « Georges se Grond » et regroupés sous l'entité juridique Moonstone Mining (Pty) Ltd, avait été mis en exploitation à partir du 3^{ème} trimestre 2008.

Le retournement du marché ayant entraîné une chute importante du prix des diamants qui ne permettait plus de garantir une exploitation rentable de ces concessions, le Groupe a décidé de les mettre en sommeil dans l'attente de meilleures conditions tarifaires.

Ces sites d'exploitation ont donc été arrêtés progressivement entre mars et avril 2009.

- **Site de Grootdrink**

Le site minier de Grootdrink (concession détenue par la société Asapi (Pty) Ltd) dans la région de Northern Cape, qui était en phase de tests exploratoire jusqu'en février 2009, a été mis en sommeil (mois de mars et avril 2009) pour éviter d'engager de nouveaux investissements.

- **Site de Brandvlei**

Le site minier de Brandvlei (concession détenue par la société Boesmanland (Pty) Ltd) localisé dans la région du Northern Cape, a obtenu le renouvellement du droit à prospecter par le *Department of Minerals and Energy* à la fin du 1^{er} trimestre 2009.

Le Groupe a décidé de mettre en sommeil ce site au mois d'avril 2009, pour éviter d'engager des frais supplémentaires liés à la phase de prospection et ce, tant que les conditions de marché ne sont pas redevenues favorables.

1.1.2.2 Activité « Uranium »

Le Groupe s'est rapproché du Cabinet Mintek, leader dans la recherche pour minerai et dans la métallurgie, pour effectuer l'ensemble des tests nécessaires afin de définir avec précision les réserves d'Uranium présentes sur le site de Mooinfontein (Afrique du Sud), durant le dernier trimestre de l'année 2009.

De nombreux tests ont été réalisés, permettant de définir le process à utiliser pour optimiser l'extraction de ce minerai.

Ces tests, effectués sur site et en laboratoire, avec pour méthode choisie, la lixiviation (« Heap leaching ») sont prévus pour être finalisés durant le dernier trimestre de cette année civile.

Au stade actuel, les premiers résultats se sont avérés très intéressants car d'une part la teneur en uranium est élevée et d'autre part, le taux de récupération se situe dans une moyenne haute.

Par ailleurs, le Groupe reste attentif à l'évolution des cours « spot » de l'uranium, qui selon nombre d'analystes, devraient enclencher une tendance haussière pour atteindre durant le prochain semestre 60 \$ / livre (lb), (actuellement les cours oscillent entre 44 et 45 \$ / livre (lb)), et dans un horizon à 18 / 24 mois, 80 \$ / livre (lb).

Cette remontée des cours permettrait évidemment de mieux valoriser cet actif minier et donc de pouvoir le céder avec profit, ce qui cadre avec la décision du Conseil d'Administration du Groupe qui avait décidé en mars 2009 de vendre sa participation dans la société Paddy's Pad (Pty) Ltd ou ses droits de prospection d'Uranium concédés par le *Department of Minerals and Energy*.

A cet effet, un mandat non exclusif a été conféré à un intermédiaire spécialisé en avril 2009, pour procéder à la cession de cet actif minier.

Fin mars 2010, l'activité « Uranium » ne générait pas de chiffre d'affaires pour les raisons évoquées ci-avant.

1.1.2.3 Activité « Tungstène »

Le Groupe ayant une participation à hauteur de 49 % dans une société détenant une concession de Tungstène (et de Molybdène), avait diligenté une étude d'impact environnemental ayant commencé courant du 1^{er} trimestre 2008, processus nécessaire pour obtenir le droit à miner.

Cette étude avait du être interrompue, car une association de propriétaires terriens et de fermiers qui veulent s'opposer à ce projet de mine de Tungstène, avait déposé un recours pour faire invalider la future demande de droit à miner près du DME (Department of Minerals and Energy). Le recours n'étant pourtant pas suspensif mais compte tenu du climat délétère qui s'était installé entre les propriétaires terriens et le Groupe, il était apparu logique de faire suspendre l'étude d'impact environnemental le temps que le DME délivre une autorisation pour pouvoir retourner sur le site.

Pendant cette période, le Groupe a continué à faire des tests sur ce projet et des études antérieures lui ont permis de découvrir qu'une partie du site contenait d'autres minerais comme les « Rare Earth Elements » (REE) notamment.

A cet effet, il s'est avéré judicieux de faire une nouvelle demande de droit de prospection sur ce site pour l'ensemble des minerais qui ont été identifiés par les différentes analyses.

Cette procédure nécessitait donc d'abandonner la demande de droit à miner pour le tungstène et le molybdène. Car si la société s'était vu accorder un droit à miner pour du tungstène et du molybdène et qu'un

tiers fasse une demande de droit à prospecter pour l'un des minerais présents sur le site, l'ensemble du projet aurait pu être bloqué ou alors il aurait fallu envisager une « cohabitation minière ».

Cette nouvelle demande de droit à prospecter a été déposée en mars 2010. L'enquête d'utilité publique a été purgée et les rapports techniques ont été déposés au *Department of Minerals and Energy*.

Fin mars 2010, l'activité « Tungstène » ne générerait donc pas de Chiffre d'Affaires.

1.1.3 Difficultés rencontrées

↪ Relatives à l'activité « Diamant »

La difficulté majeure à laquelle le Groupe a été confronté concerne le retard pris dans le projet Stormberg (anciennement dénommé Kao). Les contours du projet de coopération avec Namakwa Diamonds Ltd, même s'ils ont été clairement édictés, ne sont pas encore mis en application ; ce qui engendrera un retard dans la mise en exploitation de ce site.

↪ Relatives à l'activité « Tungstène »

Le Groupe ayant identifié des minerais autres que le Tungstène et le Molybdène sur le site de Riviera et pour lesquels une demande de droit à miner était en cours, a dû abandonner celle-ci pour faire une nouvelle demande de droit à prospecter pour ces 2 minerais auxquels a été ajoutés notamment les « Rare Earth Elements » (REE) et tous autres les minerais présents ou en « trace ». Cette procédure a pour but d'éviter qu'un tiers ne fasse une demande de droit à prospecter pour l'un des minerais présents sur site et donc de se retrouver dans une situation bloquante.

↪ Relatives aux activités menées par Batla Resources (Pty) Ltd

L'exploitation de la carrière de granite, sous l'égide de la société Elsana Quarry (Pty) Ltd, a dû s'arrêter, suite aux poursuites engagées par les autorités locales. Dans cette affaire, Elsana et le Ministère des Ressources Minérales sont les défenseurs. Les autorités locales ont proposé aux administrateurs une solution qui pourrait permettre de sortir de l'impasse. Il s'agirait pour Elsana de leur soumettre une demande de rezonage, laquelle permettrait de modifier les classes qui déterminent les modes d'exploitation du territoire.

Le programme de prospection de Coal Bed Methane (CBM) sur le site d'Aranos en Namibie n'a pas donné les résultats escomptés. La teneur en CBM n'étant pas suffisante, le programme d'extraction de ce gaz a été abandonné après avoir respecté certaines exigences du Gouvernement namibien. Toutefois, le site a révélé un potentiel très important pour gazéifier le charbon.

1.1.4 Perspectives d'avenir

Même si la valeur d'achat des diamants bruts est encore en deçà des montants atteints lors du 1^{er} semestre 2008, la tendance haussière se confirme et la demande en pierres brutes de belle qualité est toujours présente.

Ce paramètre s'inscrit parfaitement pour les pierres extraites du Royaume du Lesotho, qui sont des diamants de grande qualité.

Le Groupe a donc mobilisé beaucoup d'énergie pour obtenir une participation significative dans la société qui a récupéré le « mining lease » (droit minier) du site de Kao au Lesotho (Ce site a depuis été rebaptisé « Stormberg »).

Une « Joint Venture » (JV) comprenant la société Namakwa Diamonds Ltd (société cotée au Main Market du London Stock Exchange), le Gouvernement du Lesotho et certains investisseurs locaux, a donc été créée, portant le nom de : Namakwa Batla Diamonds Lesotho (NBDL).

La coentreprise NBDL créée pour cette occasion est détenue de la façon suivante :

- Les sociétés Batla Minerals et Namakwa Diamonds pour 62,5 % du capital ;
- Le Gouvernement du Lesotho pour 25 % du capital ;
- Des acteurs économiques locaux pour 12,5 % du capital.

Le site minier de Stormberg (ex Kao), situé à 2500 m d'altitude et s'étendant sur une surface de 19,8 hectares, présente le plus important filon de kimberlite du Lesotho et le 4^{ème} plus important de toute l'Afrique australe.

Ce site présente 173 millions de tonne de matière à traiter pour des réserves estimées à 12,4 millions de carats de diamants.

L'objectif du Groupe Batla est de devenir à la fois actionnaire de la JV NBDL et sous contractant pour le traitement de la kimberlite érodée.

Dans cette optique, le Groupe envisage l'implantation d'une usine de traitement de kimberlite érodée (selon le processus du « Centrifugal Pan Plant ») selon le même modèle que celui utilisé à Letseng.

Par ailleurs, le Groupe continue de développer toutes les études nécessaires au niveau technique, géologique, environnemental, financier, juridique, logistique, etc... pour les actifs dont il détient les droits de prospection. Cela concerne les sites de :

- Riviera Tungsten dont la ressource minérale principale est le tungstène ;
- Mooifontein dont la ressource minérale principale est l'uranium ;
- Waterberg dont la ressource minérale principale est le Coal Bed Methan (CBM) ;

Ces études permettront d'obtenir les droits miniers, purgés de tout recours, et démontreront l'intégralité du potentiel des réserves de chaque site.

Une fois cette étape atteinte, le Groupe pourra donc envisager soit la mise en exploitation du site car une étude de faisabilité économique sera mise en place, soit la cession de l'actif à une valeur supérieure que la seule revente d'un droit de prospection.

1.1.5 Evènements importants survenus depuis la clôture

Durant le 1^{er} trimestre du nouvel exercice fiscal, le Groupe a finalisé l'acquisition de locaux destinés à usage de bureaux, dans un immeuble dénommé Capital Place, situé au Technopark à Stellenbosch (Afrique du Sud). Les membres de la société El Nino Mining (Pty) Ltd, occupent une surface de 225 m² sur les 660 m² achetés pour un montant global de 14 MZAR. Le financement a été fait par un apport sur fond propre de 3,5 MZAR, le reste ayant été financé par Investec Bank.

Le Groupe va procéder à la location des 435 m² restants.

Le Groupe a par ailleurs mis en place un contrat de location pour une durée minimale de 24 mois (renouvelable) certains des engins de terrassement qui étaient inactifs et provenant du site de Windsorton.

Ces engins de terrassement sont mis en location auprès d'un entrepreneur qui travaille sur la mine de Mothae au Lesotho. Le Groupe envisage de proposer à cet entrepreneur de se porter acquéreur de ces engins au terme des 24 mois.

Le Groupe, ayant obtenu un certificat de prospection pour du Coal Bed Methan (CBM = Méthane de Charbon) en Namibie. Ce droit à prospecter a été octroyé à la société Aranos Gas Ltd, coentreprise créée pour cette occasion et détenue par les sociétés Batla Minerals S.A. (27 % du capital), SADC Minerals (entreprise de droit namibien) et certains acteurs économiques locaux.

La société Aranos Gas a entamé une phase de prospection intensive, avec forage et mesure des quantités de Coal Bed Methan présentes in situ, au mois d'avril 2010. La participation de Batla Minerals S.A. s'est élevée à 2,5 MZAR. Les tests n'ont pas été suffisamment concluants pour entamer la phase suivante qui consistait à établir une unité d'extraction de gaz pour le transformer en électricité.

Toutefois, les études ont permis d'identifier la présence très importante de charbon, charbon qui peut techniquement être gazéifié pour obtenir de l'électricité. Ce procédé est pour l'instant abandonné car demande des investissements importants.

Le Groupe, ayant confié les analyses métallurgiques de son site minier d'Uranium, au cabinet Mintek, a réalisé des investissements à hauteur de 1 MZAR pour permettre d'identifier le processus final d'extraction ainsi que le type de solution (alcaline / acide) nécessaire dans le cadre d'un traitement par lixiviation (« Heap Leaching »). Ces tests seront finalisés lors du 4^{ème}

trimestre de l'année civile 2010, mais à ce jour, les paramètres identifiées s'avèrent très intéressants.

1.1.6 Nouveaux projets

Le projet d'extraction de CBM sur le site d'Aranos en Namibie n'ayant pas été suffisamment concluant, mais pouvant déboucher (à moyen terme) sur un projet de gazéification du charbon, le Groupe a engagé des négociations avec la société SADC (partenaire du Groupe dans le projet Aranos) pour lancer des tests de prospection pour un projet de CBM dans la région de Waterberg en Namibie.

Par ailleurs, le Groupe, bien qu'il ait été soumis à de nombreuses sollicitations, n'a pas envisagé de se lancer dans d'autres projets.

L'objectif est dans l'immédiat de développer les projets en cours ou récemment initiés.

1.1.7 Recherche et développement

Le Groupe, ayant acquis des droits de prospection pour un site présentant des réserves significatives en Uranium, a entamé toute une batterie de tests, visant à définir le modèle opérationnel le plus performant et le plus efficient pour extraire ce minerai.

Pour cela, le Groupe a fait appel à un laboratoire spécialisé en métallurgie et en expertise minérale pour identifier quel type de solution alcaline ou acide il faudra utiliser pour extraire le minerai d'Uranium selon un procédé de lixiviation (« Heap leaching »).

Le cabinet Mintek, l'un des leaders mondiaux dans le domaine des analyses minérales et métallurgiques, s'occupe du développement de ce projet.

1.2 Analyse des affaires et de la situation

L'exercice financier montre que les **produits** du Groupe sont à la date de clôture de **5.477 K€** contre 6.664 K€ pour l'exercice précédent soit une baisse de 17,8 %, en raison d'un prix d'achat des diamants inférieur de plus de 20 % et d'une récupération de carats inférieure de 15 %.

Les décisions prises par le Groupe de mettre en sommeil certaines exploitations diamantifères (celles de Windsorton) non rentables, a permis de diminuer le volant de **charges d'exploitation** de plus de 20 %, ramenant ce poste de 7.572 K€ à **6.018 K€** pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'**EBITDA** (Earnings Before Interest Taxes and Amortization) ressort à **1.307 K€** au 31 mars 2010 contre 522 K€ l'exercice précédent.

L'activité d'exploitation générée par le Groupe a permis un accroissement de trésorerie de près de 750 K€ sur l'exercice, induisant une **trésorerie nette** au 31 mars 2010 de près d'**1 million d'euros**.

Les activités « Uranium », « Tungstène » et « Coal Bed Methan » étant encore en phase de développement à la clôture de l'exercice, elles n'ont pu contribuer au volume d'affaires réalisé par le groupe.

Par ailleurs, le Groupe continue de pratiquer une politique sociale visant à améliorer la formation et la qualification ainsi que le bien-être de ses employés.

A cet effet, les employés suivent des formations internes certifiées par un organisme agréé.

De même, et principalement sur son site du Lesotho, les employés bénéficient de conditions leur permettant de travailler dans de bonnes conditions. Ainsi, ces employés sont correctement rémunérés, logés, nourris, bénéficient d'un certain confort matériel et sont suivis médicalement. Enfin un intéressement sur les résultats de leur site d'exploitation leur est reversé, démontrant toute l'envie du Groupe de mener une politique sociale visant à améliorer les conditions de vie de son personnel, qui constitue sa principale ressource.

1.3 Principaux risques et incertitudes

1.3.1 Concernant la société Hanheka SPRL

Cette société de droit congolais, dans laquelle la Société Batla Minerals SA est propriétaire de 70 % des parts, détenant une concession de diamants dans la province de Tshikapa (République Démocratique du Congo), a fait l'objet d'un acte de vente signé le 31 mars 2009 et enregistré le 20 avril 2009. Toutefois, des difficultés financières concernant les acheteurs des parts détenues par Batla Minerals SA n'ont pas permis de finaliser la vente.

Les acheteurs n'ayant pas honoré leur promesse d'achat. Le Groupe a mandaté l'un des actionnaires minoritaires de la société Hanheka SPRL de bien vouloir faire procéder à la saisie de matériel détenu par l'une des sociétés des acheteurs.

Une décision de justice rendue favorablement dans ce sens, du matériel a pu être saisi et mis aux enchères au mois de mai 2010. Une société s'est montrée intéressée pour acquérir des engins miniers et a fait une proposition financière acceptée par le TGI de Kinshasa.

Des problèmes administratifs que le Groupe ne maîtrise pas, ne lui permet pas à ce jour de pouvoir récupérer les 766.220 \$ qui doivent lui revenir.

Quoi qu'il en soit, le Groupe restera propriétaire des 70 % de parts qu'il détient dans Hanheka SPRL et remettra immédiatement celles-ci à la vente.

Compte tenu de l'incertitude liée au paiement de ce montant et à la mise en vente des 70 % de parts détenues par le Groupe dans Hanheka SPRL, une provision financière de 969 K€ a été effectuée dans les comptes de cet exercice.

1.3.2. Concernant la société Riviera Tungsten (Pty) Ltd

Une association de propriétaires terriens, opposée à la mise en place d'une exploitation minière n'a pas permis aux analystes mandatés par le Groupe de faire les travaux nécessaires pour l'Etude d'Impact Environnemental.

Durant ce laps de temps, des études en bureau ont été menées, permettant d'identifier la présence d'autres minerais que le Tungstène et le Molybdène, et notamment des Rare Earth Elements (REE).

Pour éviter qu'un tiers ne fasse une demande de droit à prospecter sur le même site mais pour d'autres minerais que le Tungstène et le Molybdène, le Groupe a décidé d'abandonner sa demande de droit à miner pour ces 2 seuls minerais et a procédé fin mars 2010 à une demande de droit de prospection pour l'ensemble des minerais présents sur le site que ce soit en quantité comme le Tungstène et le Molybdène ou en trace comme les REE, l'argent, l'or, etc...

Compte tenu de l'abandon de la demande de droit à miner et de la demande d'un droit de prospection, dont l'instruction est encore en cours, il a été décidé de passer une provision financière pour un montant de 440 K€.

Cette incertitude est liée à l'attente de la décision du *Department of Minerals and Energy* pour délivrer le certificat de prospection.

1.3.3. Concernant le projet « Batlavaal »

La société Batla Resources a acquis 26 % des parts de 9 sociétés sous l'égide de Batlavaal Projects.

Ces 9 sociétés, appartenant à Verdi Trust, ont fait l'objet de demande de droit à prospecter pour du diamant.

Ce projet, qui regroupe l'ensemble de ces sociétés, s'étend sur une superficie d'environ 70.000 hectares, le long de la rivière Vaal.

Cette rivière est réputée pour être selon des données historiques, un endroit où les diamants alluvionnaires sont clairement identifiés et présents en suffisante densité.

Compte tenu de ces éléments, et agrémentés par des études antérieures, le Groupe a pris une option pour obtenir les 74 % de parts restantes à Verdi Trust contre paiement d'une somme de 417 K€, plus une commission par tonne traitée.

Des problèmes ont été rencontrés à posteriori par le Groupe qui, s'apercevant d'informations erronées ou dissimulées, a souhaité engager des négociations avec le cédant pour renégocier l'option et les bases du contrat d'exploitation.

Si cette démarche s'avère inefficace, une action en justice sera intentée contre le vendeur.

Une provision pour 417 K€ a donc été passée dans le poste « Dotations aux provisions ».

1.4 Exposé sur les résultats économiques et financiers

Le total général du bilan s'élève à 17.519 K€ contre 17.803 K€ de l'exercice clos l'année précédente.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, le **chiffre d'affaires** de l'ensemble consolidé de la Société s'élève à **5.008 K€** contre 6.660 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente, soit un recul de 24,8 % en devise Euro.

Ce recul est d'une part, du à la fluctuation du prix des diamants bruts, qui même si la tendance est haussière, est globalement inférieur à celui de l'exercice précédent et d'autre part, à la teneur en diamant récupérée inférieure de 12,9 % par rapport à celle de l'année antérieure.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice ont atteint au total **5.477 K€** contre 6.664 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente, soit une baisse de 17,8 %.

Les **charges d'exploitation** de l'exercice ressortent à **6.018 K€** contre 7.572 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente, soit une économie de 20,5 % par rapport à l'exercice précédent.

L'**EBITDA** (Earnings Before Interest Taxes Depreciation and Amortization) de l'exercice s'élève à **1.307 K€** contre 522 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente.

Le **Résultat d'Exploitation** ou **EBIT** (Earnings Before Interest and Taxes) de l'exercice ressort à **- 541 K€** contre - 908 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente.

Le Résultat d'Exploitation a été impacté par la dotation en provision de 417 K€ correspondant au versement d'une option pour l'acquisition de parts dans une société (cf ci-avant).

Le **Résultat Financier** de l'exercice ressort à **- 1.209 K€** contre 334 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente.

Comme expliqué au paragraphe 1.3, des dépréciations financières ont été passées pour identifier des risques financiers latents.

Le **Résultat Courant avant Impôts** de l'exercice s'établit à **- 1.750 K€** contre - 574 K€ selon les comptes de l'exercice clos l'année précédente.

L'exercice clos le 31 mars 2009 de l'ensemble consolidé du Groupe fait ressortir une **perte de 3.832 K€**.

Ce montant s'explique par le paiement d'impôts à hauteur de 76 K€, l'amortissement des « survaleurs » (Goodwill) (*) pour un montant de 1.916 K€, le résultat des sociétés mises en équivalence pour -104 K€ ainsi qu'un résultat d'exploitation négatif pour un montant de 541 K€.

() Il a été convenu de procéder à un amortissement des « survaleurs » (Goodwill) sur une période de 5 ans.*

La **trésorerie** du Groupe s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de net de **956 K€**, contre une trésorerie nette en fin d'exercice précédent de 208 K€.

L'exploitation a généré une **augmentation** de trésorerie de **748 K€** durant l'exercice.

Ce qui peut être retrouvé dans le tableau synthétique suivant :

Eléments En K€	Exercice Clos 31 mars 2009 (12 Mois)	Situation Au 30 Sept 2009 (6 Mois)	Exercice Clos 31 mars 2010 (12 Mois)
Chiffre d'Affaires	6.660	2.456	5.008
Produits d'Exploitation	6.664	2.624	5.477
Charges d'Exploitation	7.572	2.648	6.018
EBITDA	522	781	1.307
Résultat d'Exploitation (EBIT)	- 908	- 24	- 541
Résultat Financier	334	132	- 1.209
Résultat Courant avant Impôts	- 574	108	- 1.750
Résultat Exceptionnel	36	- 126	14
Impôts	347	869	76
Amortissement des Survaleurs (Goodwill)	1.289	718	1.916
Résultat des Sociétés Mises en équivalence	- 155	- 73	- 104
Résultat Net Consolidé	- 2.329	- 1.678	- 3.832

Changement de Méthode :

La société Batla Resources qui était consolidée par intégration globale au 31 mars 2009 est désormais consolidée par mise en équivalence compte tenu d'un changement d'appréciation de la direction relatif au contrôle des sociétés codétenues dans le cadre du Black Economic Empowerment. Les éléments financiers relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été corrigés afin de prendre en compte ces modifications.

1.5 Présentation des comptes consolidés

Quoique le Groupe n'ait aucune obligation légale en la matière, les comptes consolidés, certifiés par les commissaires aux comptes, qui vous sont présentés, vous permettent ainsi d'avoir une vision globale de l'activité et de la situation du groupe constitué par la Société, ses filiales et sociétés contrôlées.

Au 31 mars 2010, le périmètre de consolidation du groupe Batla Minerals comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés	Informations	% intérêts	Méthode de Consolidation
BATLA MINERALS	Société anonyme de droit français au capital de 5 350 000 euros, immatriculée au registre du commerce des sociétés de BEZIERS sous le numéro 493056162 ayant son siège social Immeuble le Solar 1, ZAE Le Monestié, 3 Avenue de l'Occitanie 34760 BOUJAN sur LIBRON	N/A	Mère
EL NINO MINING	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1 600 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2001/019313/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2 nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
ALLUVIAL VENTURES	Société de droit du LESOTHO, enregistrée sous le numéro 2002/394 ayant son siège social c/o Moors Rowland, 15 United Nations Road, Meseru LESOTHO.	100.00%	Globale
DRUID EXPLORATION	Société de droit sud africain constituée sous forme de « close corporation », immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°1995/005983/07 ayant son siège social à 44 Constantia road, 7800 WINBERG.	100.00%	Globale
SKIP FAST FOODS	Société de droit sud africain constituée sous forme de « private corporation », immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2001/048323/23 ayant son siège social à NBS Building, Jone streer, 8301 KIMBERLY.	100.00%	Globale
ASAPI 1058	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1 000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2006/00388/07 ayant son siège social 130 Miller street, 7140 WESTERN BAY	49.00%	Globale *
BOESMANLAND DIAMENTE	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2003/010023/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2 nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	74.00%	Globale
FIZKA DIAMONDS	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2003/010023/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2 nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00%	Globale *
BATLA RESOURCES	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/010446/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00% **	MEE
HANHEKA SA	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/015422/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
GREAT FORCE INVESTMENTS 120	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/016502/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49,00%	MEE
BATLA PROPERTIES	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/015637/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
RIVIERA TUNGSTEN	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 100 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2008/004239/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale

PADDY'S PAD 1183	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2006/035522/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00%	Globale *
AUSTIN'S POST	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/006501/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
BUCHUBERG GRAVELS	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 1000 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2006/035310/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
BONGANI MINERALS	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 11764 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2002/030414/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	49.00%	Globale *
BATLAVAAL PROJECTS	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2008/016067/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
BECHINI INVESTMENTS 60	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/016394/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
CEDAR CREEK PROPERTIES	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/032914/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
MOONSTONE MINING	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2008/015728/07 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
JUST JASMINE INVESTMENTS 136	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 120 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2007/011885/0 7 ayant son siège social Tygerforum B, 2nd floor, 53 Willie Van Schoor avenue Bellville 7530, PO BOX 3347 à TYGERVALLEY.	100.00%	Globale
BATLA INVESTMENTS HOLDING	Société de droit mauricien, au capital de 100 euros immatriculée sous le numéro 090977 C1/GBL ayant son siège social 5 President John Kennedy Street, Port Louis, Mauritius.	100.00%	Globale
TORO DIAMONDS	Société de droit du LESOTHO, enregistrée sous le numéro 2009/1044 ayant son siège social PO Box 12508 Maseru 100 LESOTHO	100.00%	Globale
ELSANA QUARY	Société de droit sud africain, constituée sous la forme de « private company », au capital de 240 rands immatriculée au « Registrar of Companies » de la République d'Afrique du Sud sous le n°2006/022382/0 7 ayant son siège social PO Box 298, Porteville 6810.	24.50%	MEE

* Sociétés dont le Groupe Batla Minerals a le contrôle malgré un pourcentage non majoritaire

** En avril 2008, le Groupe a cédé 51 % des intérêts dans le cadre du Black Economic Empowerment

Exclusion du Périmètre de Consolidation :

La société Hanheka SPRL située en République Démocratique du Congo, acquise à hauteur de 70 % en novembre 2006 et actuellement en vente par le Groupe, n'a pas été consolidée dans la mesure où le Groupe n'a pu, dans les délais raisonnables, obtenir les états financiers de la société au 31 mars 2010 (cf Partie Immobilisations Financières).

La société ASS Investments 38 (Pty) Ltd de droit namibien au capital de 100 \$ namibien qui a été créée au 17 mars 2008 n'a pas été consolidée dans la mesure où cette société n'a aucune activité au 31 mars 2010. Cette société a vocation à détenir des droits d'exploitation de Coal Bed Methane

Les comptes consolidés au 31 mars 2009, font ressortir un résultat net part du groupe égal à - 3.832 K€.

1.6 Tableau des résultats du groupe

Le tableau des résultats du groupe pour les exercices clos depuis la constitution de celui-ci figure en Annexe 2.

II RAPPORT SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

2.1 Activité et situation de la Société

La Société a poursuivi son activité de holding, s'attachant avec la plus grande vigilance et la plus grande rigueur à suivre l'évolution des sociétés du Groupe.

La Société s'est attachée à suivre le litige dont elle a fait l'objet, travaillant de concert avec ses conseils juridiques.

La Société a toujours pour projet de changer de marché et envisage un transfert sur le marché ALTERNEXT de NYSE-Euronext Paris dès que les conditions seront redevenues propices.

La Société a procédé à la nomination d'un nouvel Administrateur, Monsieur Jean David RETIEF, Directeur Financier de la filiale El Nino Mining (Pty) Ltd, lors de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire qui s'est tenue le 18 janvier 2010.

2.2 Perspectives d'avenir

La Société, ayant ajourné son projet de transfert sur ALTERNEXT de NYSE-Euronext Paris, envisage néanmoins de réaliser ce changement de marché dès que les conditions seront redevenues propices.

2.3 Principaux risques et incertitudes

La Société n'a pas identifié de risques ni incertitudes de nature précise.

2.4 Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La Société, dans le cadre du litige qui l'oppose avec la banque Fortis Nederland NV et suite à l'arrêt rendu par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence le 19 février 2009 qui se déclarait incompétente pour statuer en référé, avait décidé, après concertation avec des conseils spécialisés, de se pourvoir en Cassation.

La Chambre commerciale de la Cour de Cassation, a décidé lors de son audience du 8 juin 2010, de rejeter le pourvoi de la Société et a condamné celle-ci au paiement de 2500 € en faveur de la banque Fortis Nederland NV au regard de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

2.5 Recherche et développement

Néant

2.6 Capital social et Participations

Le capital social de Batla Minerals au 31 mars 2010 est de 5 350 000 € constitué de 5 350 000 actions à 1 € de nominal.

Compte tenu des déclarations de franchissements de seuils reçues par la Société en application des dispositions de l'Article L. 233-7 du Code de commerce et de l'article 13 des statuts de la Société, vous trouverez ci-après et conformément à l'Article L. 233-13 du Code de commerce l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement, au 31 mars 2010, les pourcentages du capital social et des droits de vote aux assemblées générales visés audit article :

Intitulé du Compte	% du capital	% des droits de vote
Vesuvius Investments Ltd	20,327 %	25,303 %
JLP SAS	13,706 %	16,994 %
Société Civile V5	12,836 %	15,977 %
Société Civile Lauviah	11,402%	14,193 %
Juvela Investments Ltd	9,346 %	5,817 %
M2V2	2,325 %	2,894 %

Les participations détenues directement ou indirectement par Batla Minerals dans d'autres sociétés sont présentées dans l'organigramme joint en annexe 1.

2.7 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le total général du bilan s'élève à 22.723.459 € au 31 mars 2010 contre 23.202.755 € pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

La Société n'ayant à ce jour qu'une activité de holding financière, elle ne produit pas de Chiffre d'Affaires.

Ses ressources proviennent de la facturation d'intérêts de prêt réalisé à sa filiale El Nino Mining. Ce prêt étant de vocation « long terme », n'a pas pour objet à être remboursé.

Le montant des Produits Financiers s'est élevé à 911.147 €.

Le montant des Charges d'exploitation de l'exercice ressort à 416.774 €.

Les comptes annuels de la Société font ressortir une perte de 537 490 €.

Ce résultat est la conséquence de la provision passée par prudence pour un montant de 968 817 € et relative au non paiement de la cession des 70 % des parts

détenues dans la société Hanheka SPRL en République Démocratique du Congo, cession dont le montant s'élève à 1 275 000 US\$.

2.8 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2010

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 se soldent par une perte de 537.490 € que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau qui, compte tenu du compte report à nouveau positif de 78.691 € du 31 mars 2009, est ainsi ramené à un montant négatif de 458.799 €.

2.9 Délais de Paiement

En application de l'article L 444-6-1 du Code de Commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 mars 2010 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance. Toutefois, s'agissant de la première année d'application, aucun comparatif avec l'exercice précédent n'est présenté pour cet exercice.

	Echus	Non Echus < 60 jours	Non Echus > 60 jours
Dettes Fournisseurs	30.925 € HT	-	-
TOTAL	30.925 € HT	-	-

2.10 Conventions visées à l'Article L 225-38 du Code de Commerce

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

En l'espèce, il est intervenu au cours de l'exercice la convention réglementée suivante :

- ◆ Selon le procès verbal du 21 mars 2010, le Conseil d'Administration de la Société Batla Minerals SA a autorisé la reprise, dans le cadre de rachat de créances, de dépenses effectuées pour le compte de la Société Batla Minerals SA au titre d'avances en compte courant chez Hanheka SPRL, société de droit congolais, comme suit :

- 690.286 Rands Sud Africains ont été dépensés par Hanheka SA (Pty) Ltd pour le compte de Batla Minerals S.A..

Par ailleurs, il est à rappeler que la convention suivante, bien que réalisée lors d'un exercice antérieur, a continué de porter effet lors de l'exercice clos le 31 mars 2010.

- ◆ Selon le procès verbal du 19 mai 2008, la Conseil d'Administration de la Société Batla Minerals S.A. a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de prêt entre la Société et El Nino Mining (Pty) Ltd, prévoyant que le contrat de prêt a été conclu pour une durée indéterminée et que compte tenu de son objet, n'a pas pour vocation à être remboursé dans les années à venir et qu'il est ce faisant impossible de fixer une date prévisible de remboursement.

Vos commissaires aux comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

2.11 Conventions visées à l'Article L. 225-39 du Code de Commerce

Aucune convention au sens de l'article L. 225-39 n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.12 Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'Article L 225-102-1, figure ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice écoulé.

Monsieur Johannes VAN DER WALT occupe les fonctions de C.E.O. chez « El Niño Mining » et de Directeur chez :

- Asapi (Pty) Ltd
- Batla Properties (Pty) Ltd
- Batla Resources (Pty) Ltd
- Bechini Investments 60 (Pty) Ltd
- Bongani Minerals (Pty) Ltd
- Cedar Creek Properties 74 (Pty) Ltd
- Druid Exploration (Pty) Ltd
- Fikza Dimonds (Pty) Ltd
- Great Force Investments 120 (Pty) Ltd
- Hanheka SA (Pty) Ltd
- Itakane Trading (Pty) Ltd
- Just Jamine Investments (Pty) Ltd
- Market Demand Trading 561 (Pty) Ltd
- Skip Fast Foods (Pty) Ltd

Monsieur Patrick MORIN, Président du Conseil d'Administration de la Société Batla Minerals S.A. occupe également les fonctions suivantes :

- Président de la société par actions simplifiée JLP SAS, société au capital de 40 000 € ;
- Membre du Conseil de Surveillance de la SASP Marseille Rugby, société au capital de 1.132.769 € ;
- Gérant de la SCI Le Mail, société civile immobilière au capital de 3 000 €.

Monsieur Arnaud VERCRUYSSSE, Directeur Général de la Société Batla Minerals S.A. occupe également les fonctions suivantes :

- Directeur de la société Batla Investments Holding, société de droit mauricien ;
- Gérant de la SARL V5, société à responsabilité limitée au capital de 774 000 € ;
- Président de la Société par Actions Simplifiée IKSUN, société au capital de 50 000 €.

Monsieur Henri MIOCH, Directeur Général Délégué de la Société Batla Minerals S.A., occupe également les fonctions suivantes :

- Membre du Directoire de la SASP Marseille Rugby, société au capital de 1.132.769 € ;
- Gérant de la société civile Lauviah, société au capital de 774 000 €.

Monsieur Jean David Retief, Directeur Financier de la société El Nino Mining (Pty) Ltd, occupe également les fonctions suivantes :

- Directeur de la société Batla Investments Holding, société de droit mauricien ;
- Directeur de la société Toro Diamonds, société de droit du Lesotho ;
- Directeur de la société Elsana Quarry, société de droit sud africain.

2.13 Modalités d'exercice de la direction générale

Nous vous rappelons que le conseil d'administration dans sa séance du 23 mai 2007 a nommé Monsieur Arnaud Vercruysse en qualité de directeur général en remplacement de Monsieur Johannes Van der Walt pour la durée de son mandat d'administrateur, étant rappelé que le Président de la Société, Monsieur Patrick Morin préside le Conseil d'Administration et n'exerce aucune fonction de direction générale.

Nous vous informons que Monsieur Henri Mioch a été nommé Directeur Général Délégué de la Société avec prise de ses fonctions le 1^{er} novembre 2008.

Nous vous signalons, que lors de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire qui s'est tenue le 18 janvier 2010, les mandats de Messieurs Vercruysse, Van der Walt, Mioch et de la société JLP, en tant qu'administrateurs, étaient arrivés à expiration et ont été renouvelés pour une durée de 3 ans.

Lors de cette même Assemblée, Monsieur Jean David Retief, Directeur Financier de El Nino Mining , a été nommé comme nouvel administrateur pour une durée de 3 ans.

2.14 Étant donné le litige en cours, le texte de cette section a été provisoirement supprimé.

..

2.15 Participation des salariés au capital de la Société

Une Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire s'est tenue le 18 janvier 2010 pour statuer sur une éventuelle augmentation de capital réservée aux salariés. Cette résolution n'a pas été adoptée par les actionnaires.

2.16 Attribution gratuite d'actions

La Société, dans un but de fidélisation et de motivation de ses employés en général et de ses cadres en particulier envisage de procéder à une attribution gratuite d'actions.

Cette résolution sera mise au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le même jour que l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'objectif est d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, en application des Articles L 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, à une attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la Société et de ses filiales, françaises et / ou étrangères, par voie d'augmentation de capital de la

Société par incorporation de réserves et / ou de primes d'émission d'une somme de 535.000 € et création et émission d'actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de un (1) € représentant 535.000 actions. Le nombre total des actions attribuées gratuitement en vertu de la présente autorisation ne pourra représenter plus de 10 % du capital de la Société à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration.

2.17 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visée à l'article 39-4 du CGI.

2.18 Tableau des résultats de la société

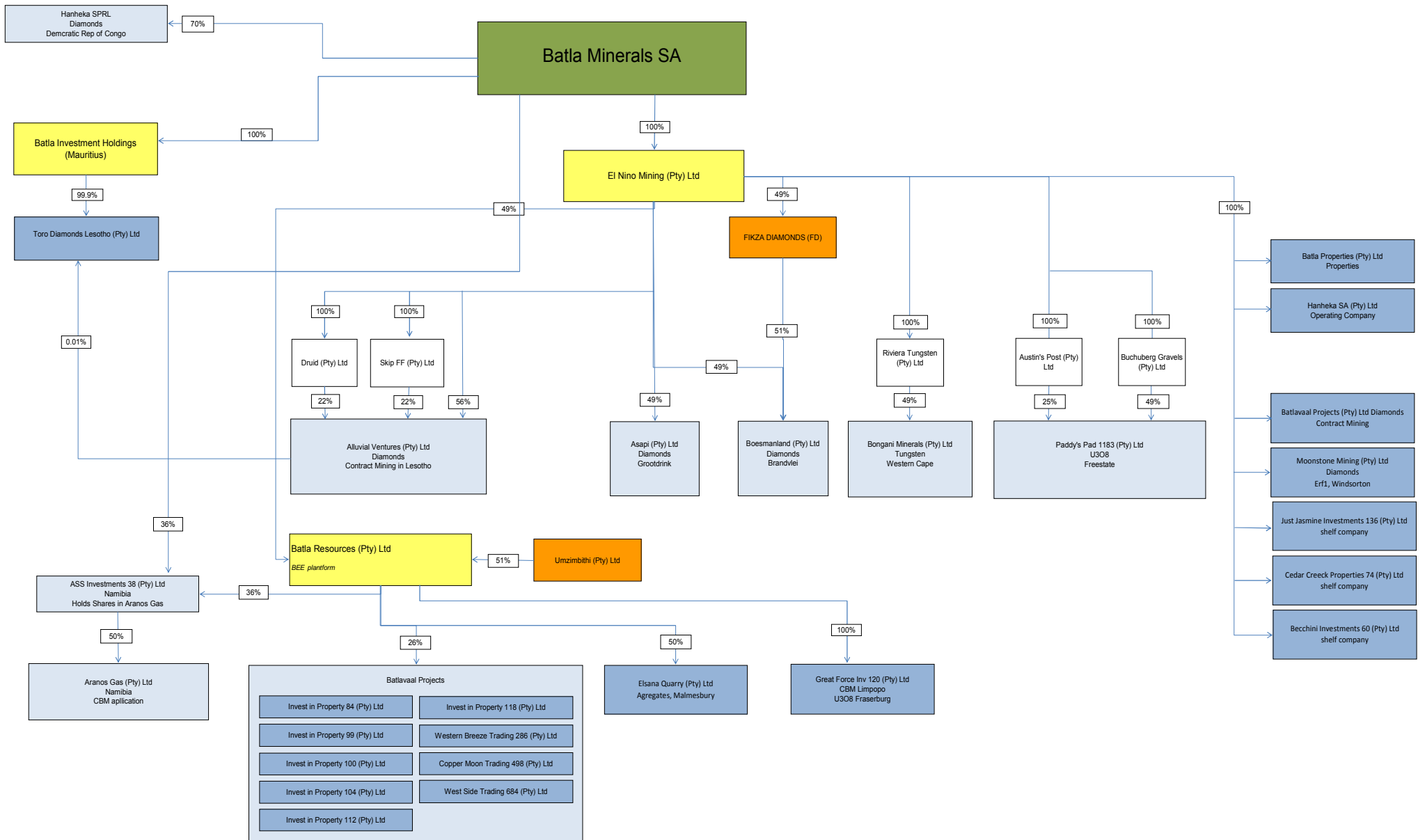
Ci-joint, en annexe 2, le tableau des résultats de la Société depuis la constitution de celle-ci.

* *
 *

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Fait à Aix-en-Provence
Le 6 août 2010
Le Conseil d'Administration

ANNEXE 1



Batla Minerals
Société Anonyme au capital de 5.350.000 €
Immeuble le Solar 1 – ZAE Le Monestié
3 Avenue de l'Occitanie
34760 Boujan sur Libron
RCS Béziers B 493 056 162

TABLEAU DES 5 DERNIERS EXERCICES CONSOLIDES

	31/03/2010	31/03/2009	31/03/2008	31/03/2007
--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE (K€)

(4 mois)

a) capital social	5 350	5 350	5 350	4 000
b) nombre d'actions émises	5 350 000	5 350 000	5 350 000	4 000 000
c) nombre d'obligations convertibles en actions				

II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES (K€)

a) chiffre d'affaires hors taxes	5 008	6 660	7 270	1 122
b) bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	1 417	737	3 850	100
c) impôt	76	347	966	45
d) bénéfice après impôt mais avant amortissements et provisions	1 341	390	2 884	55
e) bénéfice après impôts, amortissement et provisions	- 3 832	- 2 329	53	-596
f) montant des bénéfices distribués	0	0	0	0
g) participation des salariés	0	0	0	0

III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (€)

a) bénéfice après impôt mais avant amortissements et provisions	0,25	0,07	0,54	0,01
b) bénéfice après impôts, amortissement et provisions	- 0,72	- 0,435	0,01	-0,15
c) dividende versé à chaque action	0	0	0	0

IV. PERSONNEL (K€)

a) nombre de salariés	112	122	108	97
b) montant de la masse salariale	1 697	1 571	746	253
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	52	45	22	1

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2010 12 mois	31/03/2009 12 mois	31/03/2008 12 mois	31/03/2007 4 mois	30/11/2006 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	5 350 000	5 350 000	5 350 000	4 000 000	
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	391 287	101 723	295 207	-186 161	
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	372 577	101 723	295 207	-186 161	
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-537 490	84 122	180 730	-186 161	
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>	2	2	1		
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	124 072	133 320	62 700		
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	51 541	44 843	22 231		

Observations complémentaires